

Faire 2030
ensemble

UNIVERSITÉ DE PROSPECTIVE

Objectifs de développement durable :
les associations au défi d'un futur souhaitable

22 et 23 mars 2018, Halle Pajol, Paris

COMPTE-RENDU

Un événement organisé par la Fonda en partenariat avec





Compte-rendu de l'université de prospective Faire ensemble 2030

*Objectifs de développement durable:
les associations au défi d'un futur souhaitable*

Université organisée par la Fonda les 22 et 23 mars 2018 à la Halle Pajol à Paris,
en partenariat avec le Mouvement associatif, le Comité 21 et Futuribles International.

La Fonda
53 boulevard de Charonne - 75011 Paris
fonda@fonda.asso.fr / 01 45 49 06 58
www.fonda.asso.fr

La Fonda remercie ses grands partenaires, soutiens à la démarche Faire ensemble 2030 :



Compte-rendu de l'université Faire ensemble 2030

SOMMAIRE

- p. 4** Introduction de l'université
Une nouvelle grammaire pour l'action collective
Yannick Blanc (la Fonda)
- p.6** Conférence d'accueil
Le développement durable dans les auberges de jeunesse
Édith Arnoult-Brill (Fédération unie des Auberges de jeunesse)
- p. 11** Table-ronde
Quels monde en 2030 ?
Avec Hugues de Jouvenel (Futuribles International), Bettina Laville (Comité 21),
Marc Lévy (Gret), François Moisan (Ademe), Charlotte Debray (la Fonda)
- p. 15** Conférence
L'Agenda 2030 : une gouvernance des échelles d'action
Martin Bortzmeyer (Délégation au développement durable,
Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- p. 19** Table ronde
Les ODD, leviers pour des partenariats stratégiques
Avec Marianne Eshet (Fondation SNCF), Fella Imalhayene (Global Compact France),
Philippe Jahshan (Mouvement associatif et Coordination Sud), Alexandre Touzet
(Notre Village), Bastien Engelbach (la Fonda)
- p. 23** Conférence
Pour dépasser les contradictions de l'Agenda 2030 : l'alliance Science et Société civile
Professeur Jean-Paul Moatti (GSRM, Institut de recherche pour le développement)
- p. 27** Synthèse
Ateliers de prospective
Bastien Engelbach (la Fonda)
- p. 31** Conclusion de l'université
Conjuguer l'innovation sociale au futur durable
Nils Pedersen (la Fonda)

➤ *Retrouvez également en complément de ce compte-rendu la description des initiatives présentées lors des ateliers du vendredi 23 mars.*

Une nouvelle grammaire pour l'action collective



Discours de **Yannick Blanc**,
Président de la Fonda

Transformer les vies tout en préservant la planète, c'est l'ambition considérable qu'affichent les Objectifs de développement durable. Je voudrais en quelques mots dire pourquoi la Fonda a décidé de structurer son nouveau cycle de prospective sur les ODD et donner quelques pistes de réflexion sur la façon dont on peut s'emparer de cet outil.

La présentation graphique des ODD a un côté paisible, presque banal, comme si il s'agissait de quelque chose d'assez simple à faire. On dirait des pictogrammes pour s'orienter dans un parc de loisirs. Il y a dans les ODD un côté pacifique qui fait partie de l'inspiration du sujet mais qui masque mal la difficulté et la gravité de l'enjeu.

Les ODD n'ont pas été adoptés d'un claquement de doigts. Ils sont et le fruit d'un double échec de la communauté internationale, et d'une longue négociation diplomatique qui a duré trois ans. Le double échec, c'est celui du sommet de Copenhague en 2009 et celui la Conférence de Rio +20 en 2012. La communauté internationale, les chefs d'États et de gouvernements, les ONG engagées dans la question du réchauffement climatique et des autres enjeux écologiques, ont vécu douloureusement cette séquence et ont mesuré l'impossibilité d'atteindre les objectifs fixés, la difficulté à trouver des modes d'action adaptés aux enjeux écologiques et climatiques : ils ont trouvé là un certain nombre de raisons pour remettre en cause les méthodes, les critères,

les points de repère de la négociation multilatérale classique. Et c'est dans ce contexte que les acteurs de la communauté internationale ont engagé les négociations sur les ODD en essayant de renouveler leur approche, leur méthode ; d'ouvrir la négociation à des acteurs nouveaux et de sortir des impasses qui sont celles de la diplomatie multilatérale.

Les ODD représentent, par rapport à de longues décennies de politique d'aide au développement, de doctrine économique sur l'économie mondiale, de mondialisation, une vraie rupture. Ils ne visent pas à concilier l'économique, le social et l'environnemental, mais à articuler des échelles, du local, du national et du global, dans une conception universelle du développement. C'est là qu'est le cœur de l'ambition, c'est là qu'est l'intérêt de la démarche, mais c'est aussi là qu'on peut se demander si cette façon de présenter notre avenir commun est à la portée de notre capacité d'agir. C'est l'enjeu essentiel de ces deux journées de travail que de trouver les méthodes, l'approche, l'attitude qui convient pour articuler l'ambition planétaire qui est la nôtre avec la capacité d'agir sectorielle, locale, modeste bien souvent, qui est celle de chacun d'entre nous.

Il ne faut pas sous-estimer non plus que, malgré leur aspect pacifique et consensuel, les ODD interviennent à un moment où la tension n'a jamais été aussi forte entre les choix politiques possibles pour la planète et pour

INTRODUCTION

demain. Il faut prendre la mesure de ce que représentent en particulier les menaces qui pèsent sur la démocratie dans de nombreux pays, la montée du populisme, l'élection de dirigeants autoritaires, la volonté de rompre avec les mécanismes, les dispositifs, les structures de coopération internationale.

Dans un article¹ qu'il a donné au dernier numéro de la *Tribune Fonda*, Hugues de Jouvenel nous a proposé une approche critique très bienvenue de ce que sont les ODD. S'ils n'étaient que la décision consensuelle de se donner quelques objectifs, et l'outillage fourni par les 215 indicateurs de réalisation, dont chacun d'entre vous peut à tout moment télécharger les tableaux Excel depuis son ordinateur portable ; si les ODD n'étaient que cela, ils seraient l'ultime trace de l'ancien monde, l'héritage des outils managériaux, qui ont dominé nos entreprises, nos organisations publiques depuis une trentaine d'années, et qui sont en train de manifester des signes d'épuisement.

Il faut donc que nous dépassions cet outillage assez primitif et que nous essayions de nous en emparer dans ce qu'il comporte de puissance transformatrice. Transformer les vies tout en préservant la planète, l'ambition n'est pas mince, et pour satisfaire à cette ambition il faut évidemment qu'on aille au-delà des façons d'agir traditionnelles, et qu'on surmonte les habitudes, les routines et les craintes qu'il peut y avoir dans les modes traditionnels de l'action collective.

Les ODD sont intégrés et indivisibles, c'est-à-dire qu'il faut impérativement tourner le dos à l'idée que pour contribuer à l'action collective il suffirait de faire sa part, de prendre «son» ODD, ses deux indicateurs et ses trois sous-indicateurs dans l'ODD, de remplir sa ligne et de dire à la fin de la journée «bon, j'ai fait + 2% sur ma ligne du tableau Excel et donc je suis quitte pour ma contribution aux objectifs du développement durable». Ce serait un contresens absolu.

Il faut absolument tourner le dos à toute vision bureaucratique de l'atteinte des objectifs, il faut se les approprier dans leur caractère intégré et indivisible, pour comprendre comment on peut structurer une nouvelle façon d'agir ensemble.

On peut considérer les objectifs du développement durable, tels qu'ils sont présentés aujourd'hui, comme un abécédaire, un alphabet, l'esquisse d'un vocabulaire nouveau pour parler de notre environnement, de nos conditions

de vie et pour parler des objectifs de l'action collective. C'est un langage qui se veut universel mais c'est un langage incomplet, qui a commencé à élaborer un vocabulaire, mais qui n'a

pas encore élaboré sa grammaire. La grammaire de ce langage universel c'est à nous, à notre niveau, dans le périmètre de notre capacité d'agir ensemble, de l'élaborer aujourd'hui.

L'ambition que se fixe la Fonda avec ses partenaires en lançant son cycle de prospective Faire ensemble 2030, c'est de trouver avec vous, étape par étape, le chemin d'une nouvelle grammaire de l'action collective. ■

Les ODD visent à articuler des échelles, du local, du national et du global, dans une conception universelle du développement.

¹ Hugues de Jouvenel, [Les ODD : pour quoi faire ?](#), La Tribune Fonda n°237 Faire des ODD un projet de société, mars 2018



Yannick Blanc

Auberges de jeunesse et développement durable



Intervention d'**Édith Arnoult-Brill**,
Secrétaire générale de la Fédération unie des Auberges de jeunesse

Aborder les Objectifs de développement durable dans le réseau international des Auberges de jeunesse Hostelling International France renvoie à l'origine du mouvement et à l'évolution des pratiques d'une génération à l'autre pour préserver les fondamentaux et la mission des Auberges de jeunesse en France et dans le monde. Du voyage à pieds en 1907 au potager en permaculture en altitude en 2017, le chemin parcouru par le réseau des Auberges de jeunesse en France témoigne de la permanence de valeurs communes et d'un engagement partagé pour agir concrètement sur les territoires et dans la diversité des projets au service de solutions pour une planète durable. Si les valeurs et les convictions partagées sont déterminantes pour faire avancer les questions sociétales, la méthode et les outils sont indispensables pour générer des actions efficaces, engager des partenariats, et croiser l'expertise avec les ambitions collectives au cœur de la démarche de projet. Ainsi, la prise en compte des ODD résulte d'un processus qui a mobilisé les acteurs progressivement, tout d'abord sur la question de l'environnement, puis sur celle plus large du développement durable.

Une idée novatrice

En accueillant en 1907 des jeunes dans une salle de classe en Allemagne, le fondateur des Auberges de jeunesse¹ proposait d'ouvrir les écoles pendant les vacances pour promouvoir l'éducation des jeunes du monde entier via le voyage à pieds. La 1ère Conférence Internationale en 1932, composée de onze associations nationales, a rédigé la mission des Auberges de jeunesse² qui apparaît avec un regard contemporain comme l'une des premières définitions du tourisme durable, doublée d'une intention d'éducation non formelle, hors de l'école. Déjà se profile à cette époque la volonté de sauvegarder l'environnement contre les pollueurs.

Ainsi a commencé l'histoire du mouvement des Auberges de jeunesse, à l'initiative d'hommes et de femmes partageant une même vision du monde basée sur la compréhension mutuelle et à la réconciliation des peuples via une coopération internationale. La construction d'une culture de la Paix est depuis inscrite dans l'ADN des Auberges de jeunesse, réparties aujourd'hui dans 81 pays. La mise en œuvre de cette ambition historique toujours féconde répond à l'ODD n°16, particulièrement dans le champ de la revitalisation de la démocratie participative, contributive et inclusive avec, comme supports d'actions, des programmes spécifiques³.

¹ Richard Schirmann, instituteur allemand.

² « Promouvoir l'éducation de tous les jeunes, de toutes les nations, en particulier les jeunes aux moyens limités en encourageant en eux une plus grande connaissance, amour et soin de la campagne et une appréciation des valeurs culturelles des villes et des cités dans le monde entier, et de fournir des foyers dans lesquels il n'y aura pas de distinctions d'origine, de nationalité, de religion, de sexe, de classe ou d'opinion politique et de développer ainsi une meilleure compréhension de leurs semblables, à la fois chez eux et à l'étranger ».

³ IOU Respect/Je te dois le Respect, créé après les attentats des Tours Jumelles en 2011 et toujours en cours.

D'une génération à l'autre

Avec les premiers congés payés et l'essor des Auberges de jeunesse⁴ apparaît l'esprit des Auberges de jeunesse basé sur la vie au plein air (ODD 3), le goût du partage et de l'échange dans des Auberges de jeunesse spartiates, autogérées par les jeunes adhérents de l'époque qui revendiquent le pouvoir de décision à tous les niveaux de la hiérarchie sociale et le partage des responsabilités. La mixité inclut la reconnaissance de l'égalité des femmes et des hommes (ODD 5). Les jeunes des auberges inaugurent un nouveau style de vie. La philosophie qui se dégage de la vie en Auberges de jeunesse est marquée par la recherche d'un nouveau rapport à l'autre. Le contact de l'homme avec la nature connaît un nouvel intérêt. Après avoir été principalement développé à la campagne, à la montagne et en bord de mer, le réseau français des Auberges de jeunesse entrera dans les villes à partir des années 1970.

Le développement social durable est incarné par l'expérience de vie que constitue le voyage à travers le réseau des Auberges de jeunesse.

De l'environnement au développement durable : les outils

Première matrice commune au niveau international, la *Charte de l'environnement*, créée au début des années 1990, encourage les associations nationales à prendre conscience de leurs responsabilités en matière de respect de l'environnement et à adopter des pratiques écologiques. Elle impulse un élan collectif significatif qui génère des initiatives partout dans le monde (ODD 17).

En mars 2009, la *Charte éthique* réaffirme les valeurs portées par le projet associatif de la Fédération unie des Auberges de jeunesse (FUAJ) que tous les acteurs, adhérents, bénévoles et salariés, s'engagent à promouvoir au sein des Auberges de jeunesse. C'est aussi un support qui donne des repères à chacun afin d'inscrire son engagement dans une démarche collective porteuse d'intérêt général.

L'écocitoyenneté est l'une des sept valeurs inscrites dans la Charte éthique de la FUAJ : solidarité, lutte contre le racisme et la xénophobie, mixité, laïcité, autonomie et engagement, interculturalité (ODD 12 et 16).

La FUAJ a créé⁵ et mis en place fin 2009 une *signalétique environnementale* commune à l'ensemble des Auberges de jeunesse de son réseau avec pour objectif d'inciter les acteurs du projet associatif (adhérents et salariés) à participer à la préservation de l'environnement par de petits gestes quotidiens. Composée de dix autocollants placés dans toutes les Auberges de jeunesse du réseau de façon appropriée aux différents messages (économies d'eau, d'énergie et tri des déchets), cette signalétique est un moyen pour associer les voyageurs

au principe d'éco-citoyenneté suggérant que chacun au quotidien peut agir sur les économies d'énergie et que ce comportement individuel génère, par la répétition dans toutes les Auberges de jeunesse, un impact significatif dans un élan collectif⁶ (ODD 12).

La FUAJ s'est dotée au fil de l'eau d'autres outils pour promouvoir non seulement à l'interne, mais aussi vis-à-vis des populations sur les territoires, des partenaires et des voyageurs, son engagement en faveur du développement durable et inciter toutes les parties prenantes à s'engager avec elle. Le développement social durable est incarné par l'expérience de vie que constitue le voyage à travers le réseau des Auberges de jeunesse et les programmes d'activité d'éducation non formelle axés sur le dialogue interculturel (ODD 4 et 5).

⁴ Sous l'impulsion de Léo Lagrange, l'homme d'Etat qui deviendra ensuite le Président du Centre Laïc des Auberges de Jeunesse.

⁵ Par les étudiants d'une école de graphisme en partenariat.

⁶ La légende du colibri, par Pierre Rabhi.

C'est un moyen de faire tomber les stéréotypes et d'ouvrir la voie à la compréhension mutuelle. Cette vision amène les Auberges de jeunesse à créer des opportunités de découverte authentique des peuples et des territoires via un ancrage territorial pertinent et d'engagement pour les jeunes via des projets concrets sur le territoire.

L'évolution des pratiques au sein du réseau mondial et la montée en puissance du concept de développement durable ont conduit à franchir un pas supplémentaire avec l'élaboration de la *Charte de développement durable* adoptée à la Conférence internationale en 2010⁷. Cet aboutissement a nécessité une certaine rigueur intellectuelle pour éviter d'implanter un modèle unique contraignant, faisant fi de la diversité des régions du monde autour de la table. Aussi, la Charte a-t-elle été conçue à partir des critères mondiaux du tourisme durable⁸. Elle a élargi la vision des associations nationales à une dimension plus globale de la responsabilité des Auberges de jeunesse sur le territoire où elles sont implantées autour de cinq objectifs majeurs⁹. Alors que les ODD ont été adoptés en septembre 2015, nous pouvons aujourd'hui dire que l'élaboration de la *Charte internationale* entre 2008 et 2010 ainsi que sa mise en œuvre depuis, répondent à plusieurs des ODD (8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16 et 17).

L'engagement du réseau s'appuie sur dix axes pour développer, mesurer et communiquer sur ses initiatives :

— l'axe écologique a pour objectif de minimiser l'impact du réseau des Auberges de jeunesse sur le changement climatique en réduisant l'empreinte carbone de son activité (ODD 13);

— l'axe social commande de s'assurer que les activités des Auberges de jeunesse contribuent au développement de la société par le respect du patrimoine culturel, humain et naturel (ODD 9,10,15);

— l'axe économique cible un réseau d'Auberges de jeunesse et d'associations nationales financièrement durables et dotées d'un système de qualité (ODD8).

C'est au quotidien, par la certification internationale HI-Qualité/Durabilité, que les mentalités évoluent via l'application de procédures qui permettent d'atteindre les objectifs fixés tout en faisant prendre conscience aux équipes de salariés et aux voyageurs de la nécessité d'agir pour la préservation de la planète, de l'humanité et donc des générations futures.

Le label « La Clé Verte » conforte l'action des équipes de terrain et constitue un marqueur attractif qui valorise aussi le territoire.

Les auberges de jeunesse nouvelle génération

L'une des premières expériences concrètes a vu le jour en 2004 avec la déconstruction/reconstruction de l'Auberge de jeunesse HI Grenoble-Echirolles dans une démarche HQE : toiture végétalisée, orientation appropriée et gestion par un ordinateur de bord du chauffage et des volets.

Le projet d'ouverture d'une nouvelle Auberge de jeunesse HI Rouen en 2010 a constitué une étape dans le cheminement vers un modèle plus complet de développement durable en termes de préservation du patrimoine culturel et social en intégrant la renaissance des locaux d'une ancienne teinturerie¹⁰ avec une maison de maître du XVIII^e siècle, classée patrimoine national. Dotée de toiture végétalisée et de deux puits de géothermie, l'Auberge de jeunesse est quasiment autonome pour la production d'eau chaude.

⁷. Réunie à Shenzhen en Chine, sous la présidence d'Édith Arnoult-Brill

⁸. Les critères du tourisme durable ont été lancés par l'ONU, l'OMT et Rainforest Alliance en 2008 au World Conservation Congress.

⁹. Démontrer une gestion durable efficace, maximiser les avantages sociaux et économiques apportés aux communautés locales, minimiser les impacts négatifs causés au patrimoine culturel et à l'environnement, préserver la biodiversité, les écosystèmes et les éco-paysages.

Le projet le plus abouti en matière d'incarnation des critères du développement durable et le plus complexe est sans aucun doute encore aujourd'hui celui de l'Auberge de jeunesse HI Paris Yves Robert ouverte en mai 2013. Qualifié de 100% Développement Durable, construit en bois, ce bâtiment novateur a été imaginé par l'une des rares spécialistes de l'architecture environnementale en Europe, Françoise-Hélène Jourda. L'éco-îlot dont fait partie l'Auberge de jeunesse s'inscrit fortement dans une démarche centrée sur les énergies renouvelables. La toiture de la Halle abritant l'Auberge de jeunesse est dotée d'une centrale solaire de 4000 m² de panneaux photovoltaïques. Les espaces verts ont été privilégiés avec 9000 m² aménagés en forum paysager, arrosés au moyen de la récupération de l'eau de pluie. L'eau sanitaire est chauffée par des panneaux solaires (ODD 9, 11 et 13). A elle seule cette réalisation couvre 8 ODD (7, 8, 9, 11, 12, 13, 16 et 17).

L'Auberge de jeunesse HI Lille-Maison Stéphane Hessel, ouverte en octobre 2015, symbole d'un nouvel éco-quartier, accueille en son sein la maison de l'ESS. Ce bâtiment aux allures avant-gardistes et mêlant minéralité et verdure, respectueux de l'environnement et des générations futures, offre un espace de vie inondé de lumière. L'agora centrale, les terrasses, l'ouverture du bâtiment sur la Cité offrent espaces de brassage social, de rencontres et d'échanges interculturels (ODD 9, 11 et 13).

Ouverte en mars 2017, l'Auberge de jeunesse HI Cahors-Le Chai, inscrite dans une démarche de développement local, située face au Pont Valentré, est la porte d'entrée sur le quartier en devenir à « Haute Qualité de Vie ». Inscrit dans la démarche Agenda 21 de la Ville et du Grand Cahors, l'Auberge de jeunesse est l'emblème d'un renouveau urbain avec le choix de matériaux sains, durables et une construction permettant de maîtriser les consommations en énergie et en eau (ODD 9, 11 et 13).

Enfin, l'Auberge de jeunesse HI Serre Chevalier, entièrement rénovée située dans un village classé et une station de sports d'hiver qui

a fait du sport adapté un atout, offre la possibilité aux sportifs de pleine nature de pratiquer leur sport en mixité valides et personnes en situation de handicap en proposant un lieu de vie accessible aux 4 déficiences, ouvert à toutes et tous dans la diversité (ODD 10).

Un potager en permaculture en altitude

Porté par l'Auberge de jeunesse HI La Clusaz, ce projet (ODD3, 12, 13 et 15) a obtenu en 2017 le 1er prix du concours annuel du fonds de développement durable d'Hostelling International¹¹. Soutenu par quelques 3 500 internautes, il résulte du cheminement du Directeur de l'Auberge de jeunesse, Michel FENIX, vers l'objectif de servir des repas bio, après avoir travaillé à l'obtention du label La Clé Verte. L'objectif de 90 % d'ingrédients bio dans les repas, avec un approvisionnement en circuits courts, a été atteint en 2016. Une première tentative de création d'un potager a été lancée pour les produits frais dont l'approvisionnement était difficile sur le territoire. Le partage de cette expérience, incertaine du fait de l'exposition au nord, avec des acteurs locaux, a ouvert la porte à la connaissance d'autres initiatives (jardins dans des zones d'activités pour servir des repas bio aux salariés). S'en est suivie la mise en relation avec un spécialiste du jardin en permaculture¹². Le projet a pris une autre dimension. Doté d'une expertise spécifique, ce partenaire exprime son intérêt pour le projet de La Clusaz par « son côté novateur et émergent » tout en soulignant l'importance de travailler avec un porteur de projet engagé, donc réceptif aux exigences du diagnostic mettant en évidence les spécificités du terrain afin de respecter le principe « faire avec la nature plutôt que contre ses tendances ».

^{10.} Ateliers datant de 1780

^{11.} Marque de la Fédération internationale des Auberges de Jeunesse.

^{12.} Adrien Auziel, écologue spécialisé en permaculture.

CONFÉRENCE D'ACCUEIL

Constitué de trois zones (culture, cueillette libre, repos), le jardin a une dimension pédagogique. L'impact se mesure au regain d'image de l'Auberge de jeunesse : l'affichage de la démarche durable génère de l'adhésion et amène de nouveaux voyageurs. Désormais, les équipes se constituent sur le projet responsable qui draine vers l'emploi à l'Auberge de jeunesse des jeunes sensibilisés donc ambassadeurs du projet, très motivés et facilitateurs dans la relation aux voyageurs.

In fine il s'agit, par une démarche structurée, innervée de partenariats multiples, d'ancrer l'activité des Auberges de jeunesse sur le territoire en maîtrisant les impacts environnementaux et de promouvoir la découverte authentique hors des sentiers battus en proposant un tourisme durable et accessible. ■



Édith
Arnoult-Brill



L'Auberge de Jeunesse Yves Robert, située au sein de la Halle Pajol à Paris, accueille depuis 2016 l'université de prospective biennale de la Fonda.

Quels mondes en 2030 ?



La première table-ronde a réuni **Hugues de Jouvenel**, président de *Futuribles International*, **Bettina Laville**, présidente du *Comité 21*, **Marc Lévy**, directeur de la prospective du *Gret*, et **François Moisan**, directeur exécutif *Stratégie Recherche International* à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Animée par **Charlotte Debray**, déléguée générale de la *Fonda*, cette table-ronde avait pour objectif de donner quelques clés de lecture sur les enjeux soulevés par les ODD et comprendre comment les acteurs de la société civile, en lien avec les pouvoirs publics, s'en emparent.

La synthèse des échanges est proposée par **Bernard Grozelier**, bénévole à la *Fonda*.

Face à l'urgence écologique, le creusement des inégalités et l'instabilité du monde, l'Agenda 2030 de l'Onu trace une feuille de route, avec des objectifs à atteindre, pour parvenir à un futur souhaitable et soutenable. Les États, l'ensemble de la société civile doivent se mobiliser. Mais quel monde souhaitons-nous partager demain ? Comment faire face à l'ampleur des défis à relever ? Comment, devant la dégradation rapide de l'environnement, changer d'échelle par rapport aux initiatives nombreuses, mais éparées, des associations ? Comment peuvent s'articuler les initiatives des associations, des entreprises et de l'État et quel soutien attendre de ce dernier ? En quoi les ODD peuvent-ils permettre de parler un langage commun, et pourquoi soulèvent-ils aussi des contradictions entre eux, notamment en matière de lutte contre les inégalités ? Enfin, est-il possible et pertinent d'adopter une démarche prospective ?

La dispersion des initiatives face à la dégradation rapide de l'environnement

Comme le rappelle François Moisan, nous sommes loin des objectifs de l'Accord de Paris sur le réchauffement climatique et la neutralité carbone. Cet Accord avait pour but de ramener l'accroissement de la température à moins de deux degrés. Or, nous sommes actuellement sur des trajectoires qui nous situent au-delà de trois degrés, et nous sommes également loin d'une situation où la nature pourrait absorber tous les gaz à effet de serre que nous émettons. Bettina Laville partage ce constat pessimiste en soulignant le caractère non contraignant de l'Accord de Paris et l'attitude ambiguë de pays comme la Chine qui ne souhaitent pas que des dispositions environnementales trop contraignantes soient posées, sur la période 2015-2020, afin d'avoir le temps de poursuivre son rattrapage économique. Dans la période actuelle, selon elle, les acteurs de la société civile sont très actifs mais, exceptés les gouvernements européens, les États, eux, le sont moins.

Photos, de gauche à droite : Hugues de Jouvenel, Bettina Laville, Marc Lévy, François Moisan, Charlotte Debray, Bernard Grozelier.

Face à cette dégradation de l'environnement, Hugues de Jouvenel souligne le caractère insuffisant des innombrables actions positives, mais menées à un trop petit niveau pour s'orienter vers un développement durable, équitable, compatible avec les exigences éthiques qui figurent dans les ODD. Ces initiatives, séduisantes et bien intentionnées ne s'agrègent pas et ne permettent pas de monter d'échelle. Or, l'enjeu est également celui de « fabriquer du politique » au sens le plus noble du terme, du niveau local au global en évitant l'écueil des régimes autoritaires, des communautarismes et des dix milles petites initiatives sympathiques mais trop isolées pour faire le poids. Bettina Laville parle des « révolutions minuscules » pour qualifier la même problématique et appelle à réfléchir sur la « grande transformation » à opérer, qui inclut la transformation de soi-même dans l'esprit de mai 68, en matière de consommation par exemple, ainsi que la transformation de la société dans laquelle on vit et des liens entre les humains qui vont être frappées par tous ces bouleversements sociaux et environnementaux.

L'articulation des initiatives de la société civile avec l'action de l'Etat

Selon Bettina Laville, la réalisation des ODD nécessite d'établir des liens entre les comportements individuels et les enjeux collectifs, qui pourraient notamment passer par la citoyenneté écologique, thème du colloque de janvier 2018 du Comité 21. Le Conseil d'État a lancé tout un cycle sur les différentes citoyennetés, avec la citoyenneté dans l'éducation, la citoyenneté européenne, etc, mais en ayant étonnamment oublié la citoyenneté écologique.

François Moisan partage la même optique. Il faut par exemple, parvenir à un rythme de réhabilitation des logements beaucoup plus élevé, encourager des modes de déplacements avec des voitures qui émettent moins de gaz à effet de serre, opter pour une agriculture moins intensive en intrants, adopter des régimes ali-

mentaires moins carnés. Ce sont des choix individuels où le collectif peut faire sens à un niveau microéconomique.

Mais ces options nécessitent le concours de l'État, des collectivités locales et du monde économique. Le financement des infrastructures, des réseaux de transports et d'électricité, du logement, ne peut se réaliser sans l'aide de l'Etat vu les montants en jeu. Un certain nombre de grandes entreprises françaises considèrent aussi qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour décarboner l'environnement.

Il y a une sorte de « désarroi créatif » devant l'ampleur des problèmes à traiter.

« Les collectivités locales sont suffisamment outillées pour accompagner et faire converger un mouvement citoyen avec une politique locale ? » demande Char-

lotte Debray. « Ne jouent-elles pas le rôle de laboratoires d'innovation locaux ? » Pour Hugues de Jouvenel, cela dépend de la taille des communes. Bettina Laville pense qu'il y a une sorte de « désarroi créatif » des maires devant l'ampleur des problèmes à traiter, créatif parce qu'à cette échelle se déploient toutes sortes d'initiatives. Les responsables des collectivités locales sont bien conscients qu'ils sont en charge de faire le lien entre les révolutions minuscules, l'aspiration à une citoyenneté très active et les grands objectifs mondiaux.

L'empowerment en matière d'énergie

Une problématique importante, souligne Hugues de Jouvenel, si l'on ne veut pas que les ODD restent un objectif vertueux mais sans effectivité, est celle de l'empowerment. Les ODD en effet nous obligent à inventer de nouvelles formes de gouvernance multi-niveaux, incluant la démocratie, les droits de l'Homme, etc. C'est en matière d'accès à l'énergie que cette approche est la plus prometteuse, selon François Moisan. En effet, le coût des énergies renouvelables a baissé de façon spectaculaire depuis une dizaine d'années, ce qui permet

à des entreprises, des ONG ou des associations de terrain, d'installer des petits générateurs photovoltaïques ou des éoliennes dans des régions pauvres, qui ne sont plus obligées d'attendre que les grands réseaux d'énergie arrivent chez eux ni de compter sur les subventions des grands organismes de développement. Nous sommes devant un changement potentiel de paradigme car ces solutions sont écologiques, participent au développement local en favorisant l'artisanat, la petite industrie avec un impact important sur l'immigration urbaine internationale. L'Ademe travaille sur cette problématique à travers la «Mission innovation», initiative lancée à la Cop 21 à Paris et qui vise à développer l'innovation dans les énergies renouvelables, avec deux pays leader, la France et l'Inde.

En France, l'approche par *l'empowerment* pose la question de la participation citoyenne aux projets d'énergies renouvelables. Les projets «énergies renouvelables citoyens» en particulier, permettent l'investissement des citoyens dans les énergies éoliennes ou photovoltaïques. La loi de 2015 sur la transition énergétique et la croissance verte a créé les conditions économiques de cette participation citoyenne.

Depuis une dizaine d'années, l'association Énergie partagée anime, au niveau local, des réseaux territoriaux qui facilitent l'investissement de collectifs de citoyens dans des productions décentralisées d'énergies photovoltaïques et éoliennes. Nous n'en sommes pas encore au niveau de l'Allemagne mais ces projets croissent assez vite.

Les inégalités et la solidarité internationale

Les problèmes d'environnement, d'accès à l'énergie et de coopération internationale nous amènent à la question des inégalités, de la solidarité internationale et de la compatibilité des ODD entre eux.

Ainsi, comme nous l'explique Marc Lévy, le Gret, avec d'autres organisations, a retenu deux points clé pour caractériser les ODD: leur caractère universel mais aussi le problème de la contradiction possible entre ces différents objectifs.

Ce défi d'un langage commun se pose notamment en matière de solidarité internationale. D'une logique d'aide (le Nord doit aider le Sud), elle s'achemine maintenant vers la formulation d'objectifs communs entre le Nord et le Sud puisque les problèmes rencontrés deviennent universels. Il est temps en effet de rompre les barrières existantes entre les organisations de solidarité internationale et les organisations de solidarité nationale, et en croisant nos expériences, nous aurons peut-être une chance de renouveler nos pratiques de solidarité dans le cadre d'une logique d'universalité et de compatibilité des ODD. En conséquence, parmi

tous ces objectifs, celui des inégalités (objectif n°10) représente un défi commun à l'échelle internationale. C'est l'un des ODD dont la réalisation peut poser beaucoup de problèmes de

compatibilité avec les autres, en particulier celui de la pauvreté (objectif n°1). La question de sa cohérence avec l'objectif n°8, concernant la croissance économique et le travail décent, se pose également.

Le problème des inégalités est aussi un défi pour le monde associatif parce que, pour une bonne part, il est tourné vers la lutte contre la pauvreté et la corrélation avec les inégalités n'est pas suffisamment prise en compte. Dans le même ordre d'idées, certains ont considéré que la lutte contre les inégalités posait le problème de la redistribution par l'État et était donc susceptible d'affecter l'objectif de croissance économique.

Selon Bettina Laville, cette grille de lecture concernant les ODD est très pertinente car le développement durable est l'un des très rares concepts universels compris avec le même sens dans l'ensemble du monde. Les ODD

Il est temps de rompre les barrières entre organisations de solidarité internationale et organisation de solidarité nationale.

TABLE RONDE N°1

donnent au moins une vision commune. Mais il faut malheureusement considérer que si la pauvreté a diminué, les inégalités se sont creusées et nous sommes ramenés à la question de la tension entre les objectifs. D'autant que ces ODD sont construits à l'aide d'indicateurs par différentes sortes de communautés qui ont des objectifs complètement différents et contradictoires au nom même de l'environnement et du développement durable. Ainsi, les Chinois vont être notés dans leur vie personnelle et de ces résultats dépendra leur niveau de liberté !

La pertinence d'une démarche prospective

Pour Bettina Laville, les ODD vont nous aider à réaliser cette « grande transformation », mais contrairement à ce que nous faisons il y a trente ans, nous ne réalisons plus de prospective sur très longue durée, comme lorsque l'on se projetait jusqu'en 2100 par exemple. Aujourd'hui, on est beaucoup plus modeste et c'est déjà difficile de se projeter jusqu'en 2030. Or, l'enjeu de la prospective, c'est de formuler un projet, donner une vision, notamment à la jeunesse.

Les ODD sont un exercice qui porte sur moins d'une génération alors que l'on sait que les années 2040-2050 sont celles de tous les risques. Si on ne va pas au-delà de quinze ans cela ne peut constituer une vision d'avenir pour la jeunesse. Mais dans un monde incertain, est-il possible de se projeter au-delà d'une décennie ?

Hugues de Jouvenel partage l'avis selon lequel il faut avoir un point de mire lointain qui serve de fil conducteur de nos actions. La prospective, c'est à la fois partir du présent pour explorer le champ des possibles et aussi se fixer des objectifs à très long terme qui doivent nous servir à évaluer les résultats obtenus à chaque moment. Un exercice sur quinze ans, ce n'est effectivement pas suffisant car il faudra beaucoup plus de temps pour réduire les gaz à effet de serre, maintenir le changement climatique en deçà de deux degrés, renouveler le bâti, etc.

Enfin, dans le contexte de la faillite des institutions politiques d'hier, la prospective nous renvoie à la nécessité d'avoir une vision pour penser les institutions de demain et déterminer des volontés d'action.

« En conclusion, demande Charlotte Debray, les ODD sont-ils un projet complètement utopiste ? Si l'on se dote d'un langage commun, que l'on se comprend et que l'on souhaite vraiment travailler ensemble, est-il réaliste de tous se mettre en ordre de marche pour atteindre cet agenda 2030 qui est un formidable récit politique pour les quinze prochaines années ? »

Pour Marc Lévy, il faut se féliciter en effet d'avoir un langage commun, car pendant longtemps, la communauté internationale ne savait pas parler d'une seule voix, ce qui est aujourd'hui le cas grâce aux ODD. Il faut donc saisir cette opportunité tout en ayant conscience qu'elle relève d'un défi qui, au Gret, nous interpelle sur le renouvellement et le croisement des solidarités nationales et internationales, sur la question du pouvoir d'agir et des inégalités de pouvoir.

François Moisan considère que le risque était grand que les ODD ne restent qu'un discours onusien et le fait de voir qu'ils font l'objet d'une réappropriation par la société civile change complètement la donne et leur confère un rôle très important. ■



De gauche à droite: Marc Lévy, Hugues de Jouvenel, Bettina Laville, François Moisan, Charlotte Debray, lors de la table-ronde de l'université.

L'Agenda 2030 : une gouvernance des échelles d'action



Intervention de **Martin Bortzmeyer**,
Chef de la Délégation au développement durable
Ministère de la Transition écologique et solidaire

Après deux ans et demi de travail de sensibilisation aux Objectifs de développement durable, l'enjeu est de passer d'une situation où les ODD sont vécus comme un dispositif onusien, de dimension internationale et chargé d'histoire, à une situation où les ODD résonneraient avec une histoire beaucoup plus concrète, qui concerne chacun d'entre nous. C'est l'objectif du travail dans lequel nous sommes aujourd'hui engagés, au niveau de l'État évidemment, mais aussi au niveau des acteurs de la société civile, des collectivités etc.

Ma position parmi vous aujourd'hui est particulière, en tant que représentant de l'État au milieu des acteurs de la société civile. Ceci me conduira à un propos qui se veut modeste. Pour ce qui est d'exposer ce que fait l'État, je me permets de vous renvoyer au papier figurant dans la *Tribune Fonda*¹. Je voudrais plutôt partir de ce qui a été dit par les intervenants qui m'ont précédé.

Un mot d'abord sur « la génétique des ODD ». En préambule, Yannick Blanc a indiqué que les ODD venaient de deux échecs, celui de Copenhague et celui de Rio +20. Si ces deux éléments sont déterminants, un autre élément entre en compte, correspondant à un basculement du monde. Que se passe-t-il, à ce moment-là, vis-à-vis des ODD ?

Nous assistons alors à l'émergence, notamment des « BRICS » (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique Du Sud), mais également d'autres pays du Sud, qui contestent l'approche du développement jusqu'alors en vigueur et la vision d'une aide unilatérale, du Nord vers le Sud.

Si l'on considère les aspects environnementaux – correspondant, donc, au processus de Rio – la contestation est similaire. Elle revient à dire que les États du Nord, après avoir largement tiré profit des ressources de la planète, opposent aujourd'hui les limites de celle-ci aux États du Sud, en leur limitant en quelque sorte leur modèle de développement. Pourtant, les émergents souhaitent également accéder aux richesses et à la consommation. Il est sans doute possible de le concevoir tout en se préoccupant des limites de la planète, mais cela réclame alors de mettre tout le monde autour de la table.

Les ODD traduisent cette émergence du fait que tous les pays souhaitent être autour de la table, à égalité. C'est quelque chose d'assez nouveau, qui se traduit alors de manière consensuelle, avec l'engagement de 193 États. Si ce consensus soulève des questions en termes de rapports de force et de contradictions, il n'en demeure pas moins l'affirmation suivante : tout le monde est désormais partie prenante, tous peuvent se prononcer pour définir quels sont les défis de l'humanité.

¹. Martin Bortzmeyer, [ODD : l'action gouvernementale](#), La Tribune Fonda n°237 *Faire des ODD un projet de société*, mars 2018

CONFÉRENCE

J'aimerais à ce stade de mon propos insister sur certaines caractéristiques des ODD.

Premièrement, il y a leur caractère de « langage universel ». Un langage universel Nord-Sud et un langage pour tous les acteurs. C'est très important parce que dès lors qu'on a le même langage, on peut agir ensemble.

De même, l'un des points forts des ODD réside dans le fait qu'il ne s'agit pas d'un programme des États, ni même d'un programme de l'Onu: c'est un programme que la société civile a construit – la négociation n'était pas une négociation des États, mais une négociation qui pendant deux ans s'est faite très largement avec les acteurs de la société civile – et auquel elle contribue. Les ODD sont donc un outil, ou un bien commun comme dirait Bettina Laville, en tous cas un langage qui permet de penser des alliances, des partenariats, des communautés d'action...

Une deuxième caractéristique des ODD est qu'ils constituent un référentiel qui permet d'évaluer nos actions: les actions des politiques publiques mais aussi celles de la société civile, des associations. Et par exemple j'ai bien noté dans l'exposé introductif d'Édith Arnoult-Brill, présidente de la Fédération unie des auberges de jeunesse, à travers les nombreux exemples qu'elle a fournis, qu'il y a une forte volonté des auberges de jeunesse de se situer par rapport aux ODD.

Le référentiel des ODD est à considérer comme une grille permettant de questionner son programme d'action. De s'interroger, au regard des dix-sept ODD et de leurs 169 cibles, sur « ce que je fais bien ou pas bien ». Cet usage évaluatif du référentiel peut être concrètement utile à tous, notamment dans les territoires et les collectivités.

Je fais ici une incise concernant les collectivités: celles-ci s'interrogent sur l'intérêt et la manière de s'approprier les ODD – nous militons dans ce sens, au niveau de l'État, et les « Tours de France » du Global Compact ou du

Comité 21 ont également beaucoup nourri les questionnements des collectivités – les retours d'expérience sont peu nombreux. Dans d'autres pays, comme l'Allemagne, le Japon ou l'Espagne, l'appropriation et la mise en œuvre des ODD par les collectivités sont beaucoup plus développées.

Pour en revenir à mon propos, une troisième caractéristique des ODD réside dans la transversalité, les interrelations. Les ODD, cela a été dit, sont au nombre de 17, et sont potentiellement contradictoires. On n'est plus dans l'idée – et c'est un progrès je pense – d'un développement durable

forcément « win-win », où tout le monde serait gagnant, et où tout serait compatible. En réalité, il y a des arbitrages à rendre, des priorités

à se donner. Il est nécessaire de tendre vers ce que l'on appelle « des politiques sans regret », et de faire en sorte de ne pas dégrader un objectif quand on cherche à en atteindre un autre.

Le maniement de cette transversalité impose de beaucoup débattre. C'est ce qu'on s'efforce de faire au sein du gouvernement – et je parle bien ici au nom de la déléguée interministérielle au développement durable (en effet, je suis un agent du ministère en charge de la transition écologique et solidaire, mais ma directrice est aussi déléguée interministérielle au développement durable et c'est à ce titre-là qu'elle organise le travail du gouvernement sur les ODD). L'idée est donc de mettre tout le monde autour de la table pour essayer de sortir des silos. Il est vrai que souvent, la mise en œuvre d'une politique publique est l'affaire d'un ministre, qui a un projet, des objectifs, une feuille de route. C'est son chantier, il doit en rendre compte au Président. La difficulté, l'enjeu et l'intérêt des ODD résident dans le fait de faire travailler ensemble les différents départements ministériels, de s'efforcer d'analyser les projets de chacun au regard des dix-sept ODD.

À ce propos, on nous dit que l'État, que les ministères, sont très « silotés », c'est-à-dire travaillent en silos. Je voudrais tout de même

**Les ODD sont un langage universel.
Dès lors qu'on a le même langage,
on peut agir ensemble.**

aujourd'hui renvoyer ce miroir au monde associatif, qui est au moins autant « siloté » que le gouvernement. Ainsi, telle structure travaille sur la question des migrants, telle structure sur la question de la pauvreté, telle autre sur la question de l'environnement. Il n'existe pas aujourd'hui – et pour nous c'est quelque chose qui reste à construire – de mouvement associatif, de plateforme en capacité de discuter des 17 ODD et de leur 169 cibles et de dire « du point de vue associatif, voilà ce que seraient pour nous les grands enjeux, les priorités françaises etc. » Un des enjeux des ODD est d'arriver à définir communément des priorités. Je pense que l'événement de la Fonda organisé aujourd'hui est, en ce sens, vraiment formidable. Nous sommes d'autant plus contents d'être là aujourd'hui avec vous.

Je vais terminer sur des éléments un peu plus pratiques, sur l'usage qu'on fait des ODD. 17 objectifs, 169 cibles, 244 indicateurs : autant d'éléments à prendre en compte, cela paraît un ensemble trop vaste. Hugues de Jouvenel lui-même, dans sa contribution à la *Tribune Fonda*², nous interpelle sur la question des priorités au sein de cet ensemble. Je lui répondrai que bien sûr, il s'agit d'un dispositif universel, que les ODD concernent tous les pays, mais que c'est aux pays de décider de leurs priorités. Nous assumons donc complètement la dimension du dispositif. Il s'agit de manier à la fois un bloc de défis qui sont les défis de l'humanité, et en même temps de prendre en considération que tous les États ne sont pas dans la même situation et que leurs priorités seront différentes. Cela se traduit ainsi par des contrats sociaux nationaux, tout en gardant dans le collimateur l'ensemble des cibles et des objectifs de développement durable.

Hugues de Jouvenel nous interpelle encore, et je trouve cela très intéressant, sur les 244 indicateurs. Selon lui un nombre beaucoup trop conséquent, qui ne serait pas maniable.

À ce titre, nous avons engagé un important travail avec les parties prenantes, au sein d'une instance qui s'appelle le Conseil national de l'information statistique (CNIS), pour étudier la question des indicateurs français. Quand on cherche à réduire les 244 – nous pensons nous-mêmes au sein du gouvernement qu'il faut réduire ce nombre d'indicateurs à une centaine, cela aurait été plus « parlant », c'est plus communiquant – il y a toujours un acteur pour nous rappeler de ne pas oublier ou supprimer un indicateur qui, pour lui, est crucial pour l'évaluation de son action. Cette réduction du nombre d'indicateurs est donc un travail très difficile parce qu'en se passant de certains indicateurs nous ne parvenons pas à englober suffisamment l'ensemble des enjeux.

Ainsi, un des constats saillants est qu'on ne peut pas se contenter d'indicateurs moyens pour la France, et cela, notamment, parce qu'il faut traiter de la question des inégalités. Par exemple, concernant l'accès à l'eau et à l'assainissement, qui est un des indicateurs, la France est globalement très « au-dessus du panier ». La population que nous représentons ici, les urbains que nous sommes, n'avons pas de problème avec l'accès à l'eau et à l'assainissement. Cependant, quand on regarde en détail, on s'aperçoit qu'en France, des parties de la population, soit en métropole (pauvres, réfugiés, migrants...), soit dans les DOM, n'ont pas accès à l'eau et à l'assainissement. Il nous faut donc un indicateur moyen comme élément objectif pour situer la France de façon globale vis-à-vis de la « cible » des ODD qu'est l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, mais il faut également un autre indicateur – concernant spécifiquement les DOM, ou certaines populations... – pour détailler la situation et résoudre le problème là où il persiste.

Sur la pauvreté, sur les inégalités, la problématique est la même. Dès que l'on discute avec les associations et les spécialistes qui se mobilisent sur la pauvreté, le secteur de la recherche, les enseignants, etc., on prend la mesure de la complexité du débat et des situations. Pour cerner les enjeux, une batterie d'indicateurs est nécessaire, un seul ne suffit pas.

². Hugues de Jouvenel, *Les ODD : pour quoi faire?*, La Tribune Fonda n°237 *Faire des ODD un projet de société*, mars 2018

CONFÉRENCE

Dans le secteur environnemental, c'est la même chose: il y a très longtemps que nous défendons au ministère l'idée qu'on ne puisse pas avoir d'indicateur homogène, agrégé, unique, de l'état de l'environnement. Présenter un tableau de bord d'indicateurs pour rendre compte de l'état de l'environnement est aujourd'hui indispensable, car nous ne disposons pas d'outil capable de réaliser un tel agrégat.

Pour faciliter les choses, il est possible dans un premier temps de travailler et de vivre les ODD en s'appuyant sur les dix nouveaux indicateurs de richesse issus de la Loi Eva Sas qui donnent une idée de l'état de la France en termes de bien-être et de richesse. C'est un « set » d'indicateurs, il n'est absolument pas complet par rapport aux ODD mais il nous donne des éléments très forts. Au-delà de ces indicateurs de la loi SAS, nous avons défini désormais pour la France un tableau de bord de cent indicateurs -et ce même si nous travaillons en parallèle sur le tableau de bord des 244 indicateurs des ODD adoptés par l'Onu (c'est essentiel car tous les pays du monde ont à remplir ce tableau des 244). Le tableau de bord des 100 indicateurs français constituera ainsi un élément de comparaison et d'appréciation de l'état du monde.

Pour conclure, je réitérerai mon enthousiasme pour ce coup d'envoi lancé par la Fonda, et en faisant le constat de votre présence nombreuse ici. Nous aurons, je l'espère, beaucoup d'autres rendez-vous prochainement. Notre chantier commun est d'écrire ce qu'on appelle « la feuille de route » de la France pour la mise en œuvre des ODD. Il y a eu récemment un comité interministériel, présidé par le Premier ministre, validant la poursuite de l'engagement de la France sur les ODD et nous enjoignant à mettre en place une feuille de route, pour préciser vers quoi nous aspirons, et comment nous y parviendrons. Il s'agit de dégager des priorités politiques au sein des 17 ODD et des 169 cibles, en les concevant et en les déployant de manière très inclusive, en partant des actions qui seront faites dans les associations, dans les collectivités, et on l'espère dans des alliances multi-partenariales.

Je vous remercie. ■



Martin Bortzmeyer

Les ODD, leviers pour des partenariats stratégiques



La seconde table-ronde de l'université a réuni **Marianne Eshet**, déléguée générale de la Fondation SNCF, **Fella Imalhayene**, déléguée générale du Global Compact France, **Philippe Jahshan**, président du Mouvement associatif et de Coordination Sud et **Alexandre Touzet**, président de Notre Village et maire de Saint-Yon dans l'Essonne. Animée par Bastien **Engelbach**, coordonnateur des programmes de la Fonda, cette table-ronde avait pour objectif de faire comprendre comment se saisir de la grille de lecture partagée que proposent les Objectifs de développement durable pour structurer des alliances et construire des partenariats entre différents acteurs.

La synthèse des échanges est proposée par **Bernard Grozelier**, bénévole à la Fonda.

L'objectif de développement durable (ODD) n°17 «Partenariats pour la réalisation des objectifs» souligne le défi que représente la construction d'alliances entre une pluralité d'acteurs, étatiques, privés lucratifs et associatifs. Au-delà de l'obligation de répondre à des indicateurs, comment les ODD peuvent-ils être intégrés comme projets d'avenir et quel renouveau de l'engagement citoyen et collectif impliquent-ils ?

La collaboration avec les entreprises dans le cadre du Global Compact

Fella Imalhayene nous explique pourquoi et comment le Global Compact s'est saisi des ODD. Ce mouvement rassemble 10 000 entreprises dans le monde (1200 en France), engagées en faveur du développement durable sous l'égide de l'Onu. Il lui revient la charge d'explicitier les ODD aux entreprises, aux côtés d'autres acteurs.

Pour appeler le secteur privé à contribuer aux ODD, l'un des axes retenus est de parler d'opportunités d'affaires car le financement des ODD ne peut reposer sur les seuls États et ils représentent aussi un marché potentiel important pour les entreprises, en particulier en ce qui concerne l'alimentation, la ville, l'énergie et la santé.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Les entreprises françaises réalisent des performances plutôt meilleures que leurs homologues dans le monde et globalement, les entreprises contribuent le plus aux objectifs en rapport avec leur quotidien, principalement l'ODD n°8 sur le travail décent, et l'ODD n°5 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Un des écueils, cependant, est l'absence de prise en compte des ODD dans leur ensemble.

Photos, de gauche à droite : Marianne Eshet, Fella Imalhayene, Philippe Jahshan, Alexandre Touzet, Bastien Engelbach et Bernard Grozelier.

TABLE RONDE N°2

Les entreprises s'approprient les ODD à quatre niveaux. Au premier, elles font le lien entre les démarches RSE et les ODD, comme aujourd'hui la majorité des entreprises du CAC 40 qui les intègrent dans leurs rapports extra-financiers. À cette étape, elles peuvent se familiariser avec les ODD mais ce n'est pas encore suffisant. Au second niveau, les entreprises établissent une hiérarchisation entre ces objectifs en fonction de leurs capacités à produire des externalités positives et à réduire les négatives. Cela se réalise dans le cadre d'un dialogue avec les parties prenantes sur la base d'un arbitrage entre leurs priorités respectives. C'est à cette étape cruciale que les ODD jouent leur rôle. Au troisième niveau, les entreprises vont labelliser et créer des produits qui contribuent aux ODD. Ainsi, des banques vont conditionner l'octroi de prêts à la contribution aux ODD et se fixer des objectifs quantitatifs en termes de financement de secteurs s'y rapportant, comme l'agriculture durable. Enfin, au dernier niveau, les entreprises transforment complètement leur business model afin qu'il participe pleinement à la réalisation des ODD. C'est le paradigme vers lequel on tend.

Mais que faire face au risque d'*ODD-washing*, c'est-à-dire, en comparaison avec le *green-washing*, le risque qu'ils ne deviennent qu'une simple question d'affichage et de communication, permettant de mettre en avant certains résultats, pour masquer des pratiques moins vertueuses ? Le Global Compact est un texte qui se base sur dix principes qui concernent les droits humains, le droit du travail, le respect de l'environnement, la lutte contre la corruption. Le message, rappelle Fella Imalhayene, est de dire aux entreprises que ces principes, de même que les démarches RSE mises en place, restent le socle et les ODD des objectifs à atteindre.

L'exemple de la SNCF

Selon Marianne Eshet, déléguée générale de la Fondation SNCF, la SNCF contribue activement aux ODD en tant qu'entreprise adhérente du Global Compact depuis 2003. Depuis 2016, le rapport RSE du groupe satisfait à peu près à

tous les indicateurs. Le groupe s'est réapproprié les ODD jusqu'au second niveau sus-cité, en parvenant maintenant au troisième.

La Fondation SNCF place le vivre-ensemble et l'action collective au cœur de son engagement. Ainsi, ses domaines d'intervention correspondent à la plupart des ODD comme l'éducation, la culture et la solidarité. Elle dispose, comme l'ensemble du groupe, d'un certain nombre de leviers d'actions. L'ancrage territorial de l'entreprise lui permet d'avoir des correspondants dans chaque région pour être au plus près des réalités locales, pour diagnostiquer et piloter les réponses aux enjeux sociaux locaux.

Il y a cinq ans, a été mis en place un dispositif de mécénat de compétences qui permet aux salariés de s'engager sur leur temps de travail dans des associations. La co-construction est centrale, que ce soit en interne, avec les filières ou avec les salariés.

Deux exemples de co-construction illustrent ses actions. Le premier concerne le décrochage scolaire. Onze entreprises, sous l'impulsion de l'Admical, ont décidé de créer une association, l'Alliance pour l'éducation, en mettant en avant la nécessité d'une approche globale du jeune en pré-décrochage. Elle est allée rencontrer les associations et un travail commun a été impulsé. Ainsi les associations et les entreprises collaborent, avec le soutien des pouvoirs publics, avec la volonté de partager des objectifs, une expérience, de mutualiser et réinventer les pratiques en partant de l'existant.

Le second exemple, c'est l'appel à projets « Faire ensemble avec nos différences » lancé, il y a cinq ans, avec le Réseau national des maisons d'associations (RNMA). Cet appel à projets soutient des initiatives portées collectivement en leur offrant un cadre commun. Depuis, 504 projets ont été co-construits et accompagnés par 1390 associations depuis cinq ans et il est possible d'aller plus loin si l'on poursuit dans une logique d'alliances.

La collaboration des collectivités locales

L'association présidée par Alexandre Touzet, Notre Village, s'appuie sur la mobilisation des différents acteurs d'un territoire pour en assurer le développement. Sa philosophie est de considérer que c'est au travers des ressources du territoire, et donc des partenariats, qu'il est possible d'agir, pour constituer soit des projets de territoires, soit des «Agenda 21», en mobilisant toutes les ressources locales, de la boulangerie bar-tabac à l'entreprise industrielle des environs.

Notre Village s'est constitué autour de la mise en œuvre de l'Agenda 21, dans la même logique que celle proposée par les ODD, logique transversale particulièrement utile pour faire revenir la question du développement durable sur les territoires. Alexandre Touzet témoigne: «On est dans une logique de continuité, mais l'intérêt des ODD est de revenir à la transversalité. On sort d'une période où l'on mettait l'accent de manière assez exclusive sur la biodiversité et l'efficacité énergétique alors que le développement durable ne peut faire l'objet d'approches trop compartimentées».

Notre Village établit un lien entre des activités locales et des objectifs nationaux et internationaux. Or, les ODD sont un soutien aux élus locaux pour qu'ils ne se battent pas seuls, car les demandes des citoyens au niveau local portent souvent sur des sujets tels que l'état des routes, les places en crèches, etc, mais rarement sur les actions des communes en faveur du développement durable.

La construction d'alliances élargies

Comment les ODD peuvent-ils être susceptibles de susciter des alliances et contribuer à faire converger les actions, les acteurs et les politiques ? Philippe Jahshan souligne tout d'abord la nécessité des ODD.

En effet, ce que dit l'Agenda 2030 c'est que nous ne pourrions pas continuer les trente prochaines années comme les trente précédentes, avec certes une croissance économique importante et une réduction mondiale de la pauvreté, mais aussi une progression insoutenable des inégalités, un affaiblissement des classes moyennes en Occident et une dégradation importante de l'environnement. L'agenda des ODD pose le défi d'une croissance redistributive, qui réduise la pauvreté et les inégalités simultanément et qui soit compatible avec l'environnement. Il va falloir trouver des points de convergence entre tous les acteurs pour réussir ce changement.

L'ODD n°17 pose la question d'une meilleure cohérence et transversalité dans les politiques publiques ainsi que d'une meilleure collaboration avec les acteurs non étatiques. Il représente aussi un défi, pour les acteurs

que nous sommes, non gouvernementaux, privés lucratifs, associatifs ou autres, de trouver des points de convergence.

L'enjeu est de créer une majorité de mouvement pour que cet Agenda 2030 devienne un langage commun et dessine une perspective politique à 15 ans vers laquelle nous devons tous nous diriger. C'est pourquoi le Mouvement Associatif et Coordination Sud se sont engagés dans cette démarche, mais les associations françaises devraient se mobiliser davantage. Plus que d'être force de plaidoyer sur les ODD, il va falloir que chacun se questionne sur ses pratiques et sorte de son environnement immédiat pour nouer des alliances.

Les Objectifs de développement durable, pour les entreprises, constituent un langage commun mais il reste beaucoup de conditions avant d'en faire des leviers de partenariats stratégiques, nous dit Fella Imalhayene.

Les ODD posent le défi d'une croissance redistributive, qui réduise la pauvreté et les inégalités simultanément et qui soit compatible avec l'environnement.

TABLE RONDE N°2

En interne, les engagements se concrétisent sous forme d'actions de reporting mais on voit moins d'actions qui vont porter sur la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs, alors même que les salariés réagissent très bien aux propositions qui leur sont faites. Dans leurs relations avec les autres acteurs, en France, les entreprises ont fait un bon travail d'appropriation mais leurs partenaires ne les interpellent pas encore sur ces enjeux. Or, l'objectif de l'université Faire ensemble 2030 est de commencer à monter tous en compétences pour comprendre les ODD, ses 169 cibles, pour s'adresser aux entreprises et après construire ces partenariats.

En réponse à une question portant sur la pertinence des ODD comme outil de mobilisation sur des projets de développement locaux, Alexandre Touzet souligne que les élus doivent faire face à une multitude de demandes immédiates et qu'ils ne peuvent s'en sortir sans un fil conducteur entre toutes ces sollicitations individuelles et un objectif. Les ODD peuvent être utiles pour faire converger vers un projet collectif, dans une dimension politique, au sens noble du terme, par rapport à toutes ces demandes particulières.

Projets d'avenir et renouvellement de l'engagement citoyen

Philippe Jahshan souligne que les ODD, pris sous l'angle du reporting, doivent faire l'objet d'une projection vers l'avenir. Il ne s'agit pas seulement de satisfaire à des indicateurs de développement durable, même s'ils permettent de parler un langage commun et constituent un outil de vérification de l'atteinte des objectifs. Mais au-delà, il importe de faire en sorte que le développement durable soit intégré dans les stratégies des acteurs dans le cadre de leurs projets.

Ainsi, quand l'Agence française de développement (AFD) analyse l'ensemble des projets selon l'évaluation de leurs effets externes environnementaux et sociaux, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils répondent aux impératifs de développement durable.

La partie planification est la plus ambitieuse et la plus difficile, c'est pour cela que beaucoup ont plaidé - et obtenu - que le gouvernement se dote d'une feuille de route le 8 février 2018.

Enfin, se pose la question du renouvellement de l'engagement citoyen et du bénévolat pour permettre la pleine mobilisation des associations dans les démarches de développement durable. Alexandre Touzet constate un épuisement du secteur associatif dans les domaines sportifs, culturels et éducatifs, lié au vieillissement du bénévolat, au multi-engagement et au rythme de la vie en Île-de-France. Il faut rendre soutenable le bénévolat dans un cadre de vie qui a tendance à se détériorer et accompagner les associations pour le faire perdurer, sinon, il n'est pas certain que le tissu associatif puisse se maintenir.

Philippe Jahshan souligne que le bénévolat est un sujet qui mobilise beaucoup au Mouvement Associatif car nous sommes dans une transformation des modes d'engagements. Le monde associatif doit savoir se renouveler, faire place aux bénévoles dans ses projets, sa gouvernance, ses modes d'action et répondre aux nouvelles envies et aspirations de l'engagement d'aujourd'hui qui ne s'inscrivent pas forcément dans la durée. Or, il est important de susciter l'envie de s'engager sur le long terme et s'inscrire dans des logiques de connexion car les associations assurent le lien social et la permanence d'une économie non lucrative dont le pays et le développement durable ont besoin. ■



De gauche à droite : Philippe Jahshan, Marianne Eshet, Alexandre Touzet, Fella Imalhayene et Bastien Engelbach.

Pour dépasser les contradictions de l'Agenda 2030 : l'alliance Science et Société civile



Intervention du professeur **Jean-Paul Moatti**,
Membre du GSRM (Rapport mondial pour le développement durable),
Président directeur général de l'Institut de recherche pour le développement (IRD)

Toute négociation multilatérale d'ampleur, comme celle qui a conduit aux ODD, est tributaire des évolutions de la conjoncture géopolitique mondiale de la période au cours de laquelle elle se déroule. Ainsi, les huit Objectifs du Millénaire, les prédécesseurs des ODD qui couvraient la période 2000-2015, ont-ils bénéficié de la relance de l'aide publique au développement aux débuts du nouveau siècle, celle-ci ayant plus que doublée sur ces quinze années¹.

Les ODD, à la différence de ces derniers, concernent l'ensemble des pays de la planète et non les seuls pays dits « en développement » (PED) et englobent un champ bien plus large. Cette double extension est pour partie la conséquence de la crise économique mondiale entamée en 2008. L'ampleur de cette crise a renforcé la prise de conscience de la nécessité de renforcer les régulations permettant de limiter les effets négatifs de la globalisation économique et financière, et la volonté des pays membres des Nations unies de ne pas laisser à un nombre limité d'entre eux (participants au G8 et du G20) le monopole des initiatives en ce domaine ne sont pas étrangères au consensus qui a pu être obtenu autour d'objectifs aussi ambitieux que ceux des ODD.

Ce consensus a notamment été permis grâce aux avancées de la connaissance scientifique mais aussi à la mobilisation des organisations issues de la société civile. Les unes comme les autres sont indispensables pour dépasser les contradictions qui ont été inhérentes à l'adoption des ODD par les 193 pays membres de l'Assemblée générale des Nations unies en 2015, et qui ne manqueront pas d'être exacerbées pour leur mise en œuvre.

La mise en œuvre de l'Agenda 2030, un difficile exercice multilatéral

Le récent ouvrage *Negotiating the Sustainable Development Goals. A transformational agenda for an insecure world* (Routledge, New York, 2017) rédigé par trois des protagonistes directs du processus complexe de négociations (Felix Dodds, l'Ambassadeur David Donoghue, Jimena Leiva Roesch) décrit parfaitement les compromis multiples entre des pays, des acteurs et des intérêts différents, voire souvent contradictoires qui ont abouti à l'adoption des ODD.

Si « jamais auparavant un tel ensemble d'objectifs et de cibles communes pour l'ensemble de la planète n'avaient pu être définis avec la conviction de leur indivisibilité et de la nécessité de les mettre en œuvre de façon synergique et globale », on le doit beaucoup à l'impact de

¹. OECD. Development Co-operation Report 2017. *Data for development*. OECD, Paris, 2017.

CONFÉRENCE

la communauté scientifique dont les résultats ont accéléré les prises de conscience des urgences qui menacent à moyen terme l'avenir de l'humanité. Le rôle du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (IPCC) dans l'acceptation de l'ODD 13 (changement climatique) et dans l'accord de Paris sur le climat à la COP 21, trois mois après l'adoption des ODD, est emblématique.

De la même manière, la totalité des ODD ont bénéficié des progrès récents de la recherche pour atteindre, au moins au niveau des déclarations d'intention qu'ils constituent, des points d'équilibre qui auraient très certainement été moins avancés, voire impossibles, s'ils avaient été laissés au seul jeu des marchés et des négociations internationales classiques.

La première contradiction des ODD tient en ce que la promotion de l'innovation est partie prenante de l'ODD 9 et la mise en place des ODD s'accompagne d'un mécanisme de facilitation technologique (TFM), mais que pour autant le soutien à la science n'est à aucun moment explicitement mentionné dans la lettre des ODD.

Il est toutefois nécessaire pour réalisation de ces ODD de combler le fossé qui sépare aujourd'hui pays riches et désormais les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) du reste de la planète en matière de production scientifique: l'Afrique ne compte que 2,3% des chercheurs du monde et contribue à moins de 2% du total des publications scientifiques (et la moitié de cette contribution provient de l'Afrique du Sud et du Nigeria)². Cette inégalité obère la capacité de ces pays à peser dans les négociations et surtout à élaborer des solutions durables adaptées au contexte de la zone intertropicale, pourtant la plus vulnérable aux changements globaux que les ODD visent justement à maîtriser.

² UNESCO. Rapport de l'UNESCO sur la science vers 2030. Eds de l'UNESCO, Paris, 2015.

³ Kindleberger CP. *Dominance and Leadership in the International Economy: Exploitation, Public Goods, and Free Rides*. International Studies Quarterly, 1981, 25 (2) : 242-254.

⁴ Stiglitz JE. *Global Public Goods and Global Finance: Does Global Governance Ensure that the Global Public Interest is Served?* In Touffut JP (Ed.). *Advancing public goods*. The Cournot Center for Economic Studies, MIT, 2006 : 149-164.

Le paradoxe de cette présence forte, mais demeurant implicite, de la science dans les ODD est également apparu quand pour la première fois dans l'histoire des Nations unies, le Forum Politique de Haut Niveau (HLPF), constitué par les États membres pour suivre la mise en œuvre des ODD, a préféré confier à un groupe d'experts scientifiques indépendants, plutôt que directement au secrétariat de l'ONU et aux organisations qui en dépendent, la rédaction des rapports quadriennaux d'évaluation.

L'objectif d'avoir confié cette tâche à un groupe d'expert indépendant, dont j'ai l'honneur de faire partie, est de permettre un bilan de la mise en œuvre des ODD totalement indépendant des États et ainsi de les infléchir autant que de besoin³. Il appartient aux scientifiques, mais également aux organisations issues de la société civile de se saisir de l'occasion la première édition du Rapport Global sur le Développement Durable (GSDR) en septembre 2019 pour faire reconnaître plus explicitement le rôle de la science au service des ODD et de leur évaluation.

Car voilà justement, liée aux limites intrinsèques du multilatéralisme tel qu'il se pratique dans les enceintes onusiennes, la seconde contradiction fondamentale des ODD : leur mise en œuvre passe par l'augmentation de la disponibilité de ce que les économistes qualifient de « biens publics globaux ou mondiaux » (BPG). Définis comme « l'ensemble des biens accessibles à tous les États qui n'ont pas nécessairement un intérêt individuel à les produire ou à les prendre en charge »⁴, ils comprennent selon le prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, la connaissance universelle produite par la recherche publique mais également cinq autres éléments :

- > la stabilité économique mondiale,
- > la paix et la sécurité internationale,
- > la prévention et l'adaptation aux changements environnementaux globaux comme le réchauffement climatique ou les pertes de biodiversité,
- > l'assistance humanitaire en cas de catastrophes naturelles ou technologiques,
- > le contrôle et la prévention des pandémies infectieuses.

Tout progrès dans la mise à disposition de tels BPG se heurte à un paradoxe: le droit international sur le respect de la souveraineté des États⁵. Si les grandes conventions internationales obtenues dans la foulée du Sommet de la Terre de Rio en 1992 en matière de biodiversité, de changement climatique, de lutte contre la désertification ou pour la gestion durable des ressources de pêche et surtout le succès remporté dans l'application du protocole de Montréal de 1987 pour la protection de la couche d'ozone⁶, témoignent de la possibilité d'obtenir des progrès au travers d'accords multilatéraux, la lenteur de leur mise en pratique (25 ans pour parvenir à l'accord de Paris sur le climat à la COP 21) révèle l'inadaptation d'un cadre onusien qui encourage la fragmentation et se prête peu à l'efficacité opérationnelle. Les événements intervenus dans les deux années qui ont suivi l'adoption des ODD (Brexit, dénonciation de l'accord de Paris par la nouvelle administration américaine, fractures dans la lutte contre le terrorisme, difficultés des opérations de maintien de la paix etc.) rappellent aussi cette fragilité des cadres de coopération multilatérale.

De la confrontation à ces barrières, en apparence insurmontables, sur la route des ODD peuvent cependant naître des opportunités, que la recherche peut aider à saisir, pour des formes de coopération continentales, régionales et locales et, rapprochant les organisations issues de la société civile et les scientifiques, pour des coalitions d'acteurs transcendant les clivages traditionnels entre États et gouvernements en faveur de transformations favorables au développement humain et durable⁷.

Pauvreté et environnement : lever l'ambiguïté des ODD

Le consensus obtenu en 2015 pour les ODD n'aurait pas été possible si leur négociation

était restée cantonnée aux seules enceintes intergouvernementales, l'inclusion dans leur discussion de représentants du secteur privé mais aussi d'organisations non gouvernementales susceptibles de faire entendre la voix de groupes démunis et vulnérables ayant directement contribué à la prise en compte des préoccupations environnementales, de protection sociale et de défense des droits humains comme d'exigences éthiques.

Le revers du consensus de 2015 a été un souci d'inclusivité et d'exhaustivité qui a abouti à une très longue liste d'objectifs (17) déclinés en de multiples cibles (169). Celles-ci nécessitent le suivi régulier de 226 indicateurs qui paradoxalement donnent une opportunité au rappro-

chement société civile/science, pour élaborer des outils opérationnels permettant la comparaison inter-pays et régions.

Tant la communauté scientifique que les ONG ont souligné le risque que les ODD

puissent s'avérer incompatibles et incohérents les uns avec les autres, surtout s'ils ne s'accompagnent pas de transformations radicales des modes actuels de production et de consommation⁸. Par exemple, la satisfaction des besoins alimentaires, énergétiques et d'accès à l'eau implique une augmentation de 70% de la production agricole d'ici 2050, de 50% de celle d'énergie primaire et de 40% des ressources en eau d'ici 2030, avec un danger sérieux de rendre impossibles ceux des ODD qui mettent l'accent sur la protection de l'environnement et des ressources naturelles non renouvelables.

⁵. Zaum D. *The Sovereignty Paradox: the Norms and Politics of International Statebuilding*. Oxford University Press, Oxford, UK, 2007.

⁶. Chipperfield MP, Dhomse SS, Feng W, McKenzie R, Velders GJM, Pyle JA. *Quantifying the Ozone and Ultraviolet Benefits Already Achieved by the Montreal Protocol*. *Nature Communications* 6,7233, 2015.

⁷. Matson P, Clark WC, Andersson K. *Pursuing sustainability. A Guide to the Science and Practice*. Princeton University Press, Princeton, NJ, USA, 2016.

⁸. International Council of Science. *A Guide to SDG Interactions. From Science to Implementation*. ICSU, Paris, 2017. DOI: 10.24948/2017.01

De même, les succès obtenus dans l'éradication de la pauvreté absolue, premier des objectifs du Millénaire comme des ODD – le nombre de personnes vivant en dessous du seuil, aujourd'hui fixé à 1,90 US \$ par jour en parité de pouvoir d'achat, était de 767 millions en 2013 contre plus d'1,7 milliards en 1999⁹ se sont accompagnés d'une aggravation sans précédent des inégalités de richesse, dans les pays, dont la réduction est désormais au cœur de l'ODD 10. Il est par ailleurs aujourd'hui démontré que la concentration, sans précédent dans l'histoire mondiale, au cours des trente dernières années, de la richesse au profit des 1% et des 0,1% les plus favorisés constitue un obstacle majeur à la croissance et au développement durable¹⁰.

C'est la troisième contradiction majeure qui fait obstacle au succès potentiel des ODD : la méconnaissance des interactions entre chacune de leur dimension économique, sociale, environnementale et culturelle. Les ODD s'inscrivent dans une trajectoire de réflexion initiée par le rapport de la Commission des Nations unies, *Environnement et Développement*, dit rapport Brundtland, qui définissait le développement durable comme la façon de répondre à nos besoins en tenant compte des limitations imposées par notre environnement¹¹. Cette notion s'est par la suite élargie pour englober notre capacité à gérer sur le long terme les interactions entre écosystèmes, ensemble du vivant et systèmes sociaux humains. Tant la science que la société civile se retrouvent en première ligne pour prévenir les incohérences que peut susciter la mise en œuvre des ODD et contribuer à identifier les priorités et les trajectoires, adaptées à chaque contexte, qui peuvent garantir une transition planétaire réaliste vers un développement plus humain et durable. Il est nécessaire que ces incohérences et ces priorités soient relayées par les organisations non gouvernementales pour qu'elles puissent être pleinement prises en compte dans le cadre onusien.

⁹ United Nations. *The Sustainable Development Goals report 2017*. United Nations, New-York, 2017.

¹⁰ Chancel L, Hough A, Voituriez T. *Reducing Inequalities within Countries: Converting the Global Debate into Action*. IDDRI, Paris, 2017.

¹¹ World Commission on Environment and Development (The Brundtland Commission). *Our common future*. UN, New-York, 1987.

L'alliance nécessaire de la science et de la société civile pour l'Agenda 2030

Parce que sa vocation première est le partenariat scientifique équitable avec les communautés scientifiques et universitaires des pays de la zone intertropicale et méditerranéenne, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) est bien placé pour rendre compte, à partir de résultats de multiples recherches, des limites des ODD et des difficultés rencontrées par leur mise en œuvre.

Cette vision critique de scientifiques se fonde sur des connaissances obtenues, pour une large part, de leurs expériences de terrain. C'est cette même expérience qui est mise en avant par les représentants de de la société civile et qui, ensemble, nous portent à affirmer les priorités pour un agenda universel pour le développement durable ne peuvent être construites qu'à partir des besoins des territoires et de leurs populations.

S'il est aujourd'hui acquis que les ODD sont devenus le cadre de référence incontournable du débat et de la coopération internationale pour le développement durable, il appartient aux institutions scientifiques et universitaires comme aux organisations issues de la société civile de faire converger leur action et construire des coalitions d'acteurs transcendant les clivages traditionnels entre États et gouvernements pour améliorer la coopération multilatérale ; alerter sur les incohérences de l'Agenda 2030 et plaider ensemble pour des priorisations des ODD. ■



Professeur
Jean-Paul
Moatti

Synthèse des ateliers de l'université



Bastien Engelbach,
Coordonnateur des programmes de la Fonda

Huit ateliers prospectifs ont été organisés lors de l'université, chacun construit sur un thème au croisement de plusieurs ODD, en veillant à en préserver la transversalité. Ces ateliers ont offert aux participants un espace pour croiser leurs préoccupations et leurs actions avec la dynamique des ODD. Ils ont reposé sur un temps d'appropriation des ODD, pour en faire émerger les enjeux associés, et un temps d'élaboration d'un chemin partagé, pour réfléchir aux manières de faire se rencontrer des initiatives existantes ou à déployer au service de l'atteinte de ces objectifs.

Les Objectifs de développement durable, parce qu'ils permettent à chaque acteur de formuler des enjeux ainsi qu'une stratégie pour leur atteinte, constituent un cadre idéal pour la concertation. Aussi, à quelles conditions les acteurs associatifs peuvent-ils inscrire, en lien avec d'autres parties prenantes, leurs projets dans l'Agenda 2030 ?

Les ODD sont un langage commun, qui rend possible et facilite la délibération collective. Appropriables à chaque échelle, du local à l'international, ils incitent à agir, au service d'un territoire aux limites élargies. Ainsi, pour que des projets inscrits à l'Agenda 2030 s'épanouissent, il est indispensable de mettre en place des formes de gouvernance partagée, développant le pouvoir d'agir des collectifs et des individus. L'éducation a également un rôle important à jouer, comme vecteur de mise en capacité, pour informer, sensibiliser et faire évoluer les pratiques.

Les ODD : un langage commun ?

La question des ODD comme langage commun a été abordée lors des plénières de l'université, pour souligner leur capacité à faire dialoguer les acteurs, mais également pour rappeler, comme le souligne Yannick Blanc, qu'il reste encore à en élaborer la grammaire, pour construire les usages et actions qui y sont associés. Les ateliers ont permis de remettre cette idée en perspective. Dans leur diversité, les ODD offrent une grille de lecture sur laquelle il est possible de structurer des échanges, en croisant les sujets. La vision dont ils sont porteurs peut cependant se trouver interrogée.

Les participants à l'atelier « travail » ont ainsi souligné que l'approche de l'ODD 8 qui lui est consacré ne donnait pas toute sa place au travail informel, et reposait globalement sur une vision productive « classique » de celui-ci. Si le sens qu'ils accordent aux sujets qu'ils soulèvent peut être soumis à discussion, les ODD n'en constituent pas moins un outil pour structurer la délibération collective et servir de support aux interrogations sur le sens des notions, ainsi que sur les liens qu'elles entretiennent entre elles. Le travail peut ainsi être interrogé dans ses fondements pour mieux souligner les liens qu'il entretient avec les problématiques de réduction des inégalités, d'abolition de la pauvreté et d'instauration d'une société durable.

Les ODD offrent donc un langage partagé, qui peut servir d'appui à la controverse, mais dans le cadre d'un dialogue raisonnable et concerté entre personnes soucieuses de bâtir une vision et des projets en commun.

S'ils doivent encore trouver leur grammaire, soit l'ensemble des règles qui régissent leur usage et leur pratique, ils offrent le support de cette construction par une approche favorable à la délibération collective, et attentive à l'approche des problèmes dans leur complexité. L'enjeu qui se dessine alors est celui de leur appropriation à une échelle où l'on se sent en capacité d'agir et d'impulser des initiatives contributrices à l'Agenda 2030. Le territoire apparaît alors comme la notion idoine, tant pour comprendre leur importance et leur utilité et en maîtriser les enjeux que pour y contribuer.

Le territoire : cadre d'action privilégié pour déployer les ODD

Le territoire, pris comme portion d'espace où s'articulent des interactions entre différents acteurs individuels et collectifs, constitue à la fois un enjeu et un cadre pour la mise en œuvre des ODD. En effet, dans leur vocation universelle, les ODD doivent pouvoir s'appliquer à toutes les échelles, et c'est à partir de l'échelle d'action la plus proche, sur laquelle ils ont un pouvoir d'agir, que les individus et les collectifs peuvent y contribuer, tout en prenant conscience d'un possible impact élargi de leurs initiatives.

Les ODD 2, 5 et 7, portant respectivement sur l'alimentation, la santé et l'énergie, peuvent être appréhendés à partir des territoires. Les ateliers qui leur étaient consacrés ont permis de souligner l'importance d'aborder ces sujets de façon concrète, en permettant à chacun de s'en saisir, ce qui suppose de les inscrire dans l'échelle spatiale où l'on vit, produit, consomme, travaille... Des centres coopératifs ancrés dans les territoires pourraient ainsi rendre chacun acteur de son parcours de santé, en tenant

compte des différents aspects constitutifs de l'environnement des patients. L'accès à une alimentation durable suppose pour partie une relocalisation des circuits de production et de consommation, autour de circuits courts.

Les questions énergétiques peuvent également être prises en compte à cette échelle, ainsi que le souligne l'exemple de la ville de Gussing en Autriche, qui travaille son indépendance énergétique en valorisant ses ressources propres et en rendant chacun producteur et consommateur d'énergie.

Dans tous ces cas de figure, le territoire est un espace privilégié pour mettre en œuvre les ODD, en proposant des approches dont les bénéfices et impacts positifs vont bien au-delà de leurs limites, une approche plus localisée des questions alimentaires et énergétiques pouvant par exemple contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

L'atelier consacré plus spécifiquement aux territoires a ainsi permis d'interroger les conditions d'émergence d'écosystèmes favorables à l'impulsion de projets de développement économique et humain tenant compte des ODD. Les enjeux de gouvernance et de méthode s'y sont

Les ODD posent le défi d'une croissance redistributive, qui réduise la pauvreté et les inégalités simultanément et qui soit compatible avec l'environnement.

affirmés. Les logiques de communautés d'action sont des leviers pour atteindre les ODD dans les territoires. Elles reposent sur la mise en place d'un groupe d'acteurs partageant un diagnostic des problèmes à résoudre, travaillant leurs liens, partageant leurs compétences dans le respect des intérêts et des objectifs de chacun et se dotant d'indicateurs partagés pour assurer le pilotage et l'évaluation de leur action commune. Une telle approche suppose l'implication du plus grand nombre. Elle entraîne par conséquent avec elle le sujet du développement du pouvoir d'agir de chacun pour être partie prenante des décisions et des actions déployées.

Favoriser l'implication de tous

L'ODD 17, portant sur les partenariats, constitue la clef de voûte de l'ensemble de l'édifice des ODD. Considérant cela, et tenant compte de l'importance du territoire comme échelle pertinente pour agir, la question du développement du pouvoir d'agir, des individus et des collectifs, constitue un enjeu central. Les solutions imaginées en atelier ont mis l'accent sur l'importance du pouvoir d'agir, comme manière de retrouver une maîtrise des paramètres qui déterminent les dispositifs, actions et modèles constitutifs de notre quotidien. La primauté du territoire, soulignée dans le paragraphe précédent, va dans le même sens. Dès lors que les ODD sont un projet qui nous concerne tous, étant reliés à des aspects centraux de notre existence (santé, alimentation, travail...) nous devons pouvoir disposer des moyens nous permettant d'y contribuer.

Le pouvoir d'agir et ses conditions de développement ont été abordés plus spécifiquement au sein de l'atelier consacré à la société inclusive. Il importe en premier lieu de donner sa place à chaque partie prenante dans les structures de gouvernance des projets déployés. Pour que cette implication de tous soit effective, il faut s'assurer du partage des informations et d'une sensibilisation commune aux enjeux. Cependant, la participation de tous ne se décrète pas, et son effectivité passe par des outils et actions dédiés, pour former, faire vivre des espaces d'intelligence collective, structurer des espaces de parole et de dialogue, en s'assurant que soient accordés à tous - y compris donc aux personnes habituellement discriminées - les moyens de se faire entendre et que toutes les formes d'expertises - y compris donc les expertises d'usage - soient reconnues.

En redonnant à chacun les moyens d'agir à son échelle, pour soi et pour les collectifs dans lesquels il s'inscrit, le pouvoir d'agir constitue également une voie pour l'ODD 10 de réduction des inégalités.

À la condition cependant de ne pas transformer le discours sur les capacités en injonction à la responsabilité, qui rendrait les individus comptables de leur situation et chercherait à réduire les solidarités collectives.

La problématique du pouvoir d'agir rejoint également directement la question du langage. S'assurer que tous partagent les termes du débat et soient dotés d'un même droit effectif à l'expression garantit la recherche de solutions

Les ODD sont un outil pour penser et agir ensemble au service d'un futur souhaitable.

communes, reposant sur des représentations des notions et une prise de conscience des enjeux partagés. Une démarche visant à améliorer la qualité du travail passe

par l'installation d'un dialogue de qualité et de conscientisation du sens et de la portée que l'on y accorde. Le pouvoir d'agir suppose donc une maîtrise des termes de ce qui est débattu, ce qui le relie nécessairement aux problématiques éducatives.

L'éducation : un levier indispensable

L'atelier consacré à l'éducation a souligné qu'elle devait avoir lieu tout au long de la vie, en multipliant les formats, et en travaillant sur l'orientation. L'éducation doit également prendre en compte le développement de la confiance et assurer la reconnaissance des différentes formes d'intelligence et de culture, pour être un moyen pour chacun de trouver sa place dans son environnement. De nombreux ateliers ont confirmé la dimension transversale de l'éducation, qui permet d'agir sur les représentations, les conceptions et permet de développer la sensibilité aux enjeux structurants reliés aux ODD, concernant tant les personnes que l'environnement dans lequel elles évoluent. Formation et sensibilisation ont ainsi été deux maîtres mots dans la construction de chemin d'atteinte des ODD.

Les actions de sensibilisation se situent en amont du déploiement des dynamiques territoriales contributrices à l'Agenda 2030. Une sensibilisation à des pratiques alternatives sera

ATELIERS

favorable au développement de circuits courts. Une mise en capacité des citoyens, leur permettant de comprendre, par exemple grâce à une grille, l'impact de leurs habitudes de consommation et plus largement sur les ODD, pourra servir de point de départ à des projets de partage de l'énergie. Une sensibilisation à la problématique du bien-être est une première étape pour développer la prévention en santé, et rendre les personnes actrices de leur parcours de soins.

Au croisement de plusieurs enjeux, les ODD incitent à penser les liens entre acteurs et entre territoires. Si leur réussite implique la participation de tous, elle suppose le développement du pouvoir d'agir, soutenu par des démarches éducatives, et l'impulsion d'initiatives inscrites dans une échelle appréhendable par les acteurs, mais toujours ouverte à un élargissement et dans la prise en compte de l'amplitude complète des impacts.

Les ODD sont un outil pour penser et agir ensemble au service d'un futur souhaitable et offrent un horizon universel où chacun peut trouver sa place. La structuration de stratégies collectives et l'emboîtement des échelles de l'action restent le défi collectif majeur pour que la matrice des ODD ne reste pas un vœu pieu. ■

Listes des ateliers de l'université :

- 1 - En 2030, un travail de qualité pour tous
- 2 - En 2030, une alimentation de qualité pour tous
- 3 - En 2030, des territoires écologiques et solidaires partout
- 4 - En 2030, une éducation tout au long de la vie pour tous
- 5 - En 2030, chacun acteur de sa santé
- 6 - En 2030, une énergie propre, accessible à tous
- 7 - En 2030, l'égalité entre les femmes et les hommes
- 8 - En 2030, une société inclusive, avec moins d'inégalités, et sans pauvreté



Les ateliers prospectifs organisés jeudi 22 mars ont été prolongés le lendemain par la présentation d'initiatives.

Découvrez ces initiatives en annexe à ce compte-rendu.

Conjuguer l'innovation sociale au futur durable



Discours de **Nils Pedersen**,
Administrateur de la Fonda

Chères amies, chers amis,

Je voudrais commencer tout d'abord par vous vous remercier pour votre participation à notre université. Note credo est de « faire ensemble » et chacun d'entre vous a pris part à cette dynamique collaborative. Merci aux intervenants, à nos partenaires, aux équipes de la Halle Pajol, ainsi qu'aux étudiants de Science Po qui ont rédigé une grande partie des fiches sur les ODD. Merci également et surtout aux bénévoles et aux salariés de la Fonda qui ont rendu possible cet événement, première étape d'un nouveau cycle de travail.

L'activité de la Fonda, repose sur un triptyque : « éclairer, inspirer, influencer ». C'est pourquoi nous avons à cœur de rendre accessible l'ensemble des ressources que nous produisons. Néanmoins, comme vous le savez, nous sommes confrontés, nous aussi, à un basculement de notre modèle économique et avons besoin de votre soutien. Pour cela, vous pouvez adhérer à la Fonda, association de membres individuels, *ou encore vous abonner à notre publication, la Tribune Fonda.*

C'est important pour nous, et pas seulement pour des raisons économiques : plus nous aurons de membres, plus nous aurons d'abonnés, et plus nos marges de liberté et d'action seront grandes pour poursuivre nos missions et continuer à éclairer et inspirer les acteurs du monde associatif et de l'ESS ainsi que leurs partenaires, sur les réalités et les évolutions de société que nous observons, et sur l'avenir.

Nous avons fait un pari en dédiant cette université aux Objectifs de développement durable. C'est un pari relevé collectivement. Ces deux jours passés ensemble ont montré, voire démontré, la nécessité d'un plan stratégique et universel pour préserver l'humanité et la planète.

Aucun d'entre nous n'est naïf. Il reste un long chemin à parcourir pour les atteindre ces ODD. Et nous n'avons pas que des alliés à nos côtés. L'Europe souffre d'une montée des extrémismes. Pas si loin de France, la liberté d'association, et même la liberté d'expression, sont restreintes, menacées : en Hongrie, en Turquie, en Russie... La France souffre, elle-aussi, d'une montée du populisme et du repli identitaire. Et je ne parlerai pas de la mondialisation, et de certains qui font de la dérégulation financière l'alpha et l'oméga de la démocratie, partant du principe - que Keynes me pardonne - qu'à long terme, nous serons tous morts et qu'il faut s'empiffrer de toutes les ressources disponibles.

Ne nous y trompons pas. Nous avons une responsabilité collective pour dessiner le scénario de demain. Nous l'avons vu dans les ateliers : chacun de nos actes a désormais des conséquences ailleurs dans le monde. Nous vivons sur une planète hyperconnectée et interconnectée. Il n'y aurait pas une pauvreté plus acceptable d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée. Il n'y pas d'enjeux d'éducation plus ou moins important au Nord qu'au Sud.

CONCLUSION

À la Fonda, notre position d'observateur nous permet de mesurer à quel point les associations ont pris conscience et se mobilisent, aux côtés d'autres acteurs de la société civile, des entreprises et de la puissance publique. Mais cette prise de conscience, aussi aiguisée soit-elle, sera-t-elle suffisante pour faire mouvement et avoir un impact significatif pour la planète et pour ses habitants ? Je parle bien d'impact, et non de résultats. Il s'agit d'infléchir les tendances lourdes pour les associations restent des acteurs essentiels de tout ce qui constitue notre terreau démocratique : la santé, l'éducation, la culture, l'accès à l'information, un habitat durable pour tous, un accès aux loisirs et aux sports...

Les vingt-quatre porteurs de projets qui ont présenté leurs initiatives durant cette université démontrent la vigueur, la créativité et l'expertise du monde associatif pour construire des réponses nouvelles et pertinentes aux défis qui nous font face. À force de documenter l'innovation sociale, nous avons la certitude que la vitalité du monde associatif est aussi grande qu'elle peut paraître brouillonne ou tatillonne. Partir des besoins, des attentes ou des usages, inventer des réponses appropriées, en maîtrisant leurs effets sur l'environnement et le lien social : c'est tout le sens de l'innovation sociale. Et derrière cette innovation - ne l'oublions pas - il y a généralement un groupe de personnes engagées, qui réfléchissent, débattent et agissent pour transformer concrètement le monde, leur monde. Qu'on les appelle les acteurs du changement, associatifs, marginaux, engagés, citoyens agissant, entrepreneurs sociaux... le sens qui les réunit est de se sentir utile. D'où l'importance de se doter d'objectifs, et de chercher à les atteindre ! Si les ODD nous proposent une grammaire commune, le monde associatif et ses partenaires sont en train d'inventer une conjugaison nouvelle. En conjuguant l'innovation au futur... Un futur durable.

Alors, que faire maintenant ? Nous nous sommes tous posés les mêmes questions. À quelles conditions un projet d'échelle locale peut-il s'articuler au récit mondial qu'ouvre l'Agenda 2030 de l'ONU ? Comment articuler le local au global ? Comment connecter nos réalités françaises à celle de l'Union européenne, alors que parfois, nous en venons à douter du ciment démocratique qui doit unir notre continent ? Les innovations sociales peuvent-elles créer suffisamment de valeur pour régénérer le commun et transformer l'économie ? Comment mesurer leurs effets sur le territoire et les personnes qui y vivent ? Suffit-il de les documenter ou de les promouvoir ? De les accompagner ou d'investir dans leur modèle d'affaire ?

À la Fonda, nous avons la conviction que le véritable pouvoir réside dans la méthode. Il s'agit d'une attitude et d'une démarche, de rigueur et de prises de position, pour tisser, patiemment, les fils de la coopération. Une coopération qui se fonde aussi bien sur une observation objective qu'une confiance a priori.

C'est cette confiance a priori envers les acteurs associatifs que nous souhaitons promouvoir. C'est en allant vers l'autre, vers les autres, en acceptant de sortir de nos frontières, en acceptant de travailler avec nos voisins européens, de sortir de nos égoïsmes nationaux et d'échanger et de confronter nos idées avec les autres que nous construirons non pas un futur souhaitable mais notre futur souhaité.

Merci à toutes et tous, et à bientôt. ■



Nils Pedersen



La Fonda, association reconnue d'utilité publique, est un laboratoire d'idées au service du monde associatif.

Depuis sa création en 1981, la Fonda valorise la diversité et la vitalité du monde associatif: sa contribution à la création de valeur, à l'essor démocratique et au lien social est essentielle.

Par ses travaux, la Fonda fournit des éclairages et des outils pour comprendre les phénomènes à l'œuvre dans la société, explorer leurs effets sur l'action associative et nourrir les décisions stratégiques des responsables associatifs et de leurs partenaires.

www.fonda.asso.fr



La Fonda - 53, boulevard de Charonne - 75011 Paris

Tél : 01 45 49 06 58

Email : fonda@fonda.asso.fr

La Fonda remercie ses grands partenaires :

